

# Concilier la vie familiale et la vie professionnelle dans les pays de l'Europe du Sud

## Tendances et enjeux en matière de politique sociale

---

María José González\*

### ■ Introduction

Les pays d'Europe du Sud (Grèce, Italie, Portugal et Espagne) connaissent des changements sociodémographiques majeurs depuis le milieu des années soixante-dix. Ces transformations sont en grande partie dues au fait que la place des femmes dans la société a changé : leur niveau d'éducation s'est élevé, elles sont plus nombreuses à travailler et sont plus intégrées au marché du travail. La progression de la participation des femmes au marché du travail a eu pour corollaire un recul de l'âge auquel les principaux événements de la vie familiale ont lieu – départ du domicile parental, installation en couple et naissance des enfants – et une réduction de la taille de la famille. Les pays d'Europe du Sud affichent des taux de fécondité extrêmement faibles par rapport aux autres pays du monde occidental industrialisé (le taux de fécondité total est inférieur à 1,3, voir Kohler *et al.*, 2002), ce qui aggrave le vieillissement de la population. Cette situation reflète, pour partie, les difficultés que rencontrent les femmes pour cumuler activité professionnelle et responsabilités familiales, en d'autres termes le problème que pose ce que l'on appelle « la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle ».

Les pays d'Europe du Sud, sur lesquels porte cette analyse, ont de nombreux points communs en ce qui concerne leur histoire récente et l'importance du rôle joué par la famille dans la production de bien-être social (Ferrera, 1996 et Saraceno, 1994). En revanche, leur situation est contrastée en matière de participation des femmes au marché du travail. Ainsi, le Portugal, par exemple, se démarque des autres pays d'Europe du Sud par un taux d'activité féminine élevé, supérieur à la moyenne de l'Union européenne depuis le début des années soixante-dix. Par conséquent, les couples dont seul un des membres travaille (dans lesquels les ressources sont principalement apportées par l'homme) y sont très rares tandis qu'ils restent nombreux en Italie, en Grèce et en Espagne. Ces disparités entre les

---

\* Maître de conférences au département de sciences politiques et sociales de l'université Pompeu Fabra de Barcelone.

différents pays méditerranéens concernant la famille et l'activité professionnelle confèrent un intérêt supplémentaire à notre étude.

Cet article analyse, dans une perspective comparative, les liens entre la formation d'une famille (installation en couple et naissance des enfants) et la mobilité professionnelle des jeunes femmes au début de leur vie active. Nous décrirons d'abord les grandes tendances qui caractérisent la participation des femmes au marché du travail et les mesures institutionnelles destinées à faciliter la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Nous étudierons ensuite cette question de la conciliation d'un point de vue très particulier, en l'occurrence l'impact des structures familiales et l'implication des hommes dans la prise en charge des enfants (*caring*) sur le parcours professionnel des femmes au début de leur vie active. Les parcours professionnels seront examinés sur la base de quatre transitions importantes : maintien dans la même situation professionnelle, mobilité descendante, mobilité ascendante, sortie du marché du travail. Ces transitions sont révélatrices des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes pour concilier vie professionnelle et formation d'une famille. Elles sont analysées simultanément au moyen de modèles de régression logit multinomiaux pour divers états de départ et divers résultats. L'analyse empirique repose sur les données annuelles du Panel européen de ménages (huit vagues de 1994 à 2001). Enfin, nous concluons en présentant les principaux défis que devront relever les politiques publiques en matière de conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle dans les pays d'Europe du Sud.

## ■ Former une famille ou faire carrière : un équilibre instable

Il n'existe pas de véritable consensus entre les pays, les groupes sociaux et les États providence sur ce qu'il faut entendre par « conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle ». Au contraire, le cumul de la prise en charge des enfants (*caring*) et du travail domestique avec une activité professionnelle s'organise différemment selon les cultures et préférences individuelles. Dans le domaine de la conciliation, beaucoup de politiques bien intentionnées sont sous-tendues, même si ce n'est pas toujours explicite, par le principe selon lequel « les femmes doivent se comporter comme les hommes » sur le marché du travail, tout en assumant – le mieux possible – leurs responsabilités familiales.

Les raisons en sont :

- de nombreuses politiques visent en priorité les mères ;
- dans la culture professionnelle, les hommes sont censés accorder la priorité au travail ;
- et, dernière raison mais non des moindres, dans nos sociétés postindustrielles où la concurrence est la norme, le « travailleur idéal » reste un

salarié ambitieux, entièrement dévoué à son travail et libre de toute contrainte familiale.

Même les politiques qui parviennent réellement à créer un environnement favorable à la famille finissent par perpétuer les inégalités hommes-femmes sur le marché du travail, du fait qu'elles visent d'abord les femmes sans tenir compte des hommes. Ainsi, les femmes sont beaucoup plus nombreuses à vouloir disposer de temps pour faire face à leurs obligations familiales, que les hommes qui se consacrent pleinement à leur carrière professionnelle. Dans la plupart des pays occidentaux, il reste encore aux responsables de l'action publique à mettre en œuvre des politiques susceptibles de favoriser une plus grande implication des hommes dans la prise en charge des enfants et une évolution de la culture professionnelle à dominante masculine qui continue de prévaloir. Tant que ces objectifs ne sont pas atteints, la difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle continue de concerner surtout les femmes et les politiques adoptées visent à leur permettre de cumuler travail rémunéré et travail non rémunéré à la maison. Cet article porte donc essentiellement sur les femmes qui cumulent responsabilités familiales et travail rémunéré.

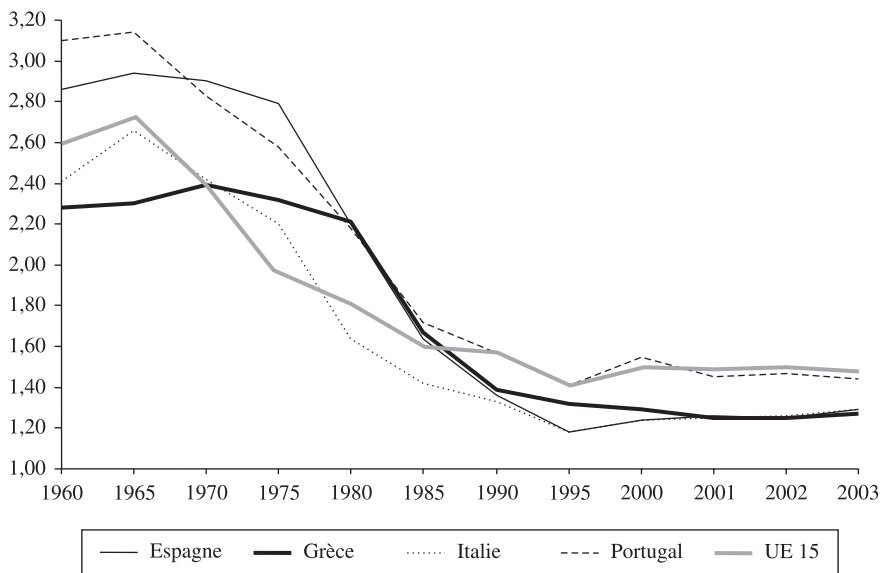
Les études comparatives classent souvent les pays d'Europe du Sud dans un modèle « familialiste », ce qui est souvent synonyme de division rigide du travail entre les sexes, de grande dépendance vis-à-vis de la solidarité familiale et de soutien limité de la part de l'État. Or, ceci ne correspond que partiellement à la réalité. En effet, depuis le milieu des années soixante-dix, les pays d'Europe du Sud ont connu des mutations économiques et sociales rapides, qui ont conduit à l'émergence d'un double clivage : entre les sexes d'une part et entre les générations de l'autre. C'est ce clivage que nous allons décrire mais pour traiter correctement le problème de la conciliation du travail et de la famille, il convient d'identifier d'abord les principales caractéristiques du public concerné, en l'occurrence les jeunes femmes.

### ***La formation d'une famille : grandes tendances et clivage entre les générations***

La majorité des jeunes femmes sur lesquelles porte notre analyse sont nées entre le milieu des années soixante et le milieu des années soixante-dix, en d'autres termes au cours d'une période qui couvre le « baby-boom » et le début du « baby-bust ». Ces femmes ont joué un rôle clé dans l'émergence, en Europe du Sud, d'un clivage générationnel dans le domaine de la famille et du travail rémunéré. Elles ont atteint l'âge de travailler dans un contexte très différent de celui qui prévalait lorsque la cohorte précédente (leurs mères) est entrée dans la vie active. La plupart des femmes nées avant le milieu des années cinquante accomplissaient souvent des carrières professionnelles courtes et irrégulières, avaient un niveau scolaire plutôt faible et appartenaient souvent à des familles relativement nombreuses (sur ce

dernier point, l'Espagne et le Portugal se situaient nettement au-dessus de la moyenne de l'Union européenne au milieu des années soixante, cf. graphique 1). Enfin, elles se mariaient relativement tôt et divorçaient peu. En revanche, depuis quelques années, les femmes nées pendant le baby-boom ont un niveau d'éducation et de formation plus élevé que les autres générations. Elles ont profité du début de l'expansion de l'État providence et, en particulier, du développement du système éducatif public qui a permis aux enfants de tous les milieux sociaux d'accéder à de meilleurs emplois. Les femmes avaient d'autant plus besoin de suivre des études et une formation qu'elles avaient davantage de difficultés que les hommes à s'insérer sur le marché du travail. Ainsi, en 2000, la Grèce, l'Espagne et l'Italie arrivaient en tête des pays de l'Union européenne en termes d'inégalités hommes-femmes sur le marché du travail (Eurostat, 2002), et affichaient un taux de chômage des femmes près de deux fois plus élevé que celui des hommes. Au Portugal, le taux de chômage masculin est légèrement plus élevé que le taux de chômage féminin, mais le chômage total est relativement faible.

Graphique 1 : Taux de fécondité total : Portugal, Espagne, Italie et Grèce, 1960-2003



Source : Eurostat.

Dans ce contexte, l'apparition d'un nouveau comportement sociodémographique chez les jeunes femmes n'a rien de surprenant. Ce nouveau comportement se caractérise essentiellement par un allongement de la « jeunesse », au sens sociologique du terme. Les principaux événements de la vie (départ du domicile parental, accès au logement, installation en couple et naissance des enfants) sont devenus de moins en moins importants et ont lieu de plus

en plus tard. Ainsi, d'après les statistiques, les jeunes sud-européens quittent tardivement le domicile familial – d'où l'apparition des « familles à rallonge » – la plupart du temps pour se marier ou vivre en concubinage ; contrairement à ce qui se passe dans les autres pays de l'Union européenne, ils sont en revanche très peu nombreux à vivre seuls ou avec des amis (Corijn et Klijzing, 2001). Par conséquent, l'arrivée du premier enfant est souvent tardive et, globalement, les taux de fécondité restent faibles par rapport aux autres États membres de l'Union européenne.

Le taux de fécondité total a fortement chuté à partir du milieu des années soixante au Portugal et en Italie et à partir du milieu des années soixante-dix en Espagne et en Grèce. Les taux de fécondité ont atteint leurs niveaux les plus bas de l'histoire récente au milieu des années quatre-vingt-dix, en particulier en Italie et en Espagne. Depuis, les pays d'Europe du Sud sont considérés comme ayant un niveau de fécondité extrêmement faible par rapport aux autres États membres de l'Union européenne (Kohler *et al.*, 2002). Le Portugal fait de nouveau figure d'exception, puisqu'il est le seul pays à afficher un taux de fécondité proche de la moyenne européenne. Ces tendances démontrent que le comportement démographique des jeunes femmes s'est profondément transformé, en ce qui concerne l'importance accordée aux principaux événements de la vie et le moment auquel ils surviennent. Nous allons maintenant examiner l'évolution de la participation des femmes au marché du travail.

### ***Participation des femmes au marché du travail : l'Europe du Sud rattrape les autres pays de l'Union européenne***

La participation des femmes au marché du travail est souvent considérée comme relativement faible dans les pays d'Europe du Sud par rapport aux autres pays industrialisés. Or, ceci n'est que partiellement vrai. D'après l'enquête sur les forces de travail, réalisée par Eurostat <sup>1</sup>, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans était de 63 % dans l'Europe des Quinze au quatrième trimestre 2004. S'il était nettement inférieur à cette moyenne en Italie (51 %), en Grèce (54 %) et en Espagne (58 %), il était nettement supérieur au Portugal (68 %). De plus, ces données agrégées, qui portent sur des grands groupes d'âge, dissimulent les transformations qui ont eu lieu ces dernières années. Comme évoqué précédemment, un clivage générationnel est apparu sur le plan du comportement démographique des femmes et de l'investissement en capital humain. Ce sont les jeunes femmes qui sont les plus concernées par ces changements, tandis que leurs aînées (en particulier celles qui sont nées avant le milieu des années cinquante) restent

---

<sup>1</sup> Les données d'Eurostat peuvent être consultées à l'adresse <http://epp.eurostat.cec.eu.int/> (rubrique « Population and social conditions »).

emblématiques de l'ancien modèle, caractérisé par des carrières professionnelles courtes et irrégulières.

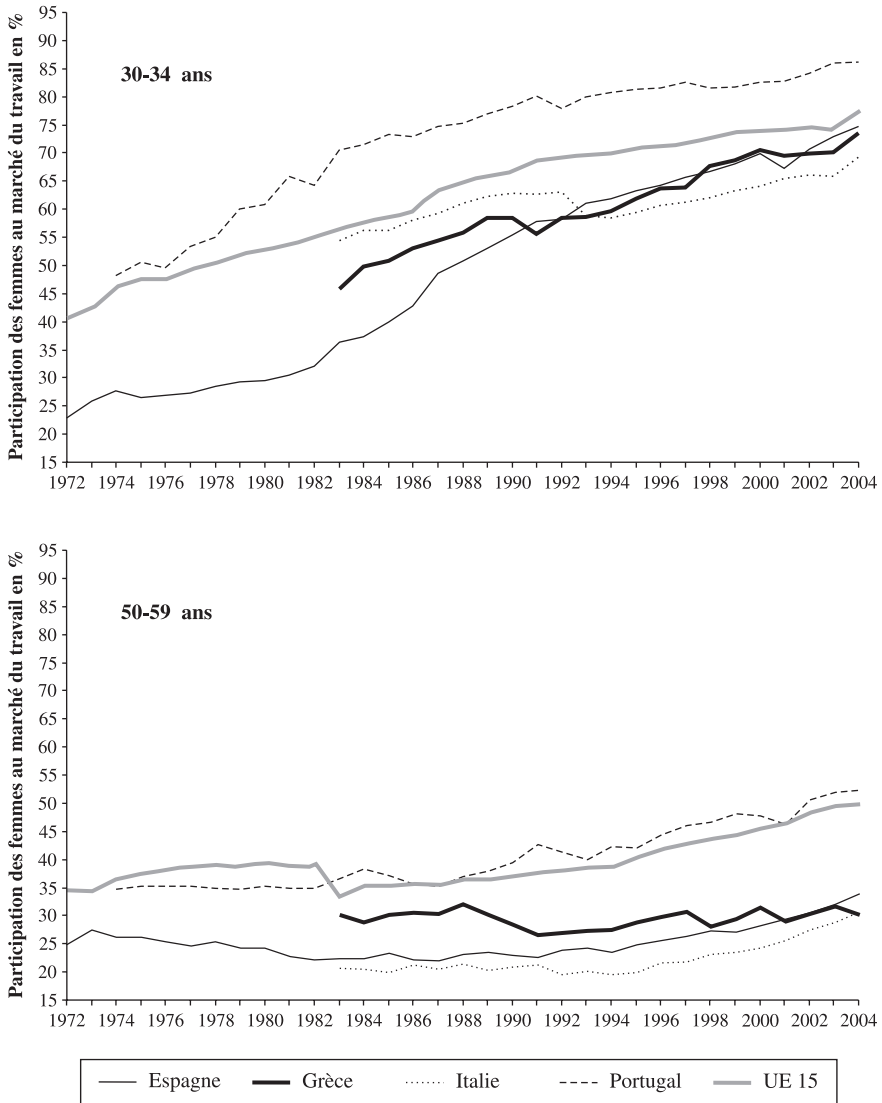
L'évolution des taux d'activité des femmes de 30 à 34 ans et de 50 à 59 ans du début des années 1970 au début des années 2000 est révélatrice de ce cli-vage générationnel (*cf.* graphique 2). Ces courbes, qui représentent une photographie de la situation de chaque classe d'âge au fil du temps, révèlent que la participation des femmes au marché du travail a radicalement changé depuis le début des années soixante-dix et durant les années quatre-vingt. Le taux d'activité des Espagnoles de 30 à 34 ans par exemple, a presque doublé entre le début des années soixante-dix et le milieu des années quatre-vingt, même s'il était encore bien loin de celui de leurs homologues grecques et italiennes, qui affichaient des taux déjà proches de la moyenne européenne. À partir du milieu des années quatre-vingt, les taux d'activité des Sud-Européennes ont augmenté à la même cadence que ceux des femmes d'Europe de l'Ouest pour atteindre, en 2004, un niveau très proche de la moyenne de l'Europe des Quinze.

Le Portugal mérite une attention particulière, le taux d'activité des femmes ayant toujours été supérieur à la moyenne des pays d'Europe de l'Ouest (*cf.* graphique 2). Depuis le début des années quatre-vingt et jusqu'à maintenant, le taux d'activité des jeunes Portugaises, en particulier, est supérieur d'environ 10 % à la moyenne de l'Europe des Quinze. Il s'agit là d'un phénomène exceptionnel, étant donné que tous les pays d'Europe du Sud présentent des caractéristiques institutionnelles similaires (par exemple proposent des services pour permettre aux parents de cumuler travail rémunéré et *care*), ont tous connu une industrialisation tardive et sont marqués par la tradition catholique. Pourtant, le travail des femmes est enraciné dans la culture portugaise, a une image positive dans la société, toutes classes sociales confondues, et surtout, constitue une source de revenus indispensable à des pans entiers de la population (André et Areosa, 2000).

Un retour sur l'histoire récente du Portugal permet de comprendre ces taux d'activité féminine élevés. Deux périodes ont joué un rôle particulièrement important :

- premièrement, les années soixante ont été marquées par des guerres coloniales (en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau), qui ont mobilisé de nombreux hommes en âge de travailler ; dans les villes, les femmes ont rapidement remplacé les hommes et dans les régions rurales, elles ont également été contraintes de s'impliquer davantage dans les travaux agricoles. Contrairement à ce qui s'est souvent passé dans de nombreux pays occidentaux, ces femmes n'ont pas arrêté de travailler une fois les guerres terminées ;
- deuxièmement, après la reprise économique du début des années soixante-dix, la révolution d'avril 1974 a été suivie par un développement considérable du secteur public (services sociaux, services de santé et dispositifs d'aide sociale), qui a également favorisé l'activité des femmes (André et Areosa, 2000).

Graphique 2 : Tendances de la participation des femmes au marché du travail : femmes jeunes (30-34 ans), femmes d'âge mûr (50-54 ans), UE 15, Grèce, Italie, Portugal et Espagne, 1972-2004



Source : OECD (Statistiques sur le marché du travail : <http://www.oecd.org/>).

Aujourd'hui, le travail des femmes est définitivement entré dans les mœurs portugaises, même si cela paraît surprenant étant donné que l'État providence n'apporte qu'un soutien limité et que les politiques familiales sont insuffisamment développées. Selon certains auteurs (André, 1996), si le taux d'activité féminine est très élevé, il existe une grande hétérogénéité



dans la manière dont les femmes concilient travail et responsabilités familiales. Les femmes les plus aisées externalisent le *care* et le travail domestique en faisant appel au secteur privé et utilisent pleinement les modes de garde institutionnels, tandis que celles qui disposent de revenus modestes se tournent vers des solutions informelles pour pouvoir faire face à leurs obligations professionnelles (André, 1996).

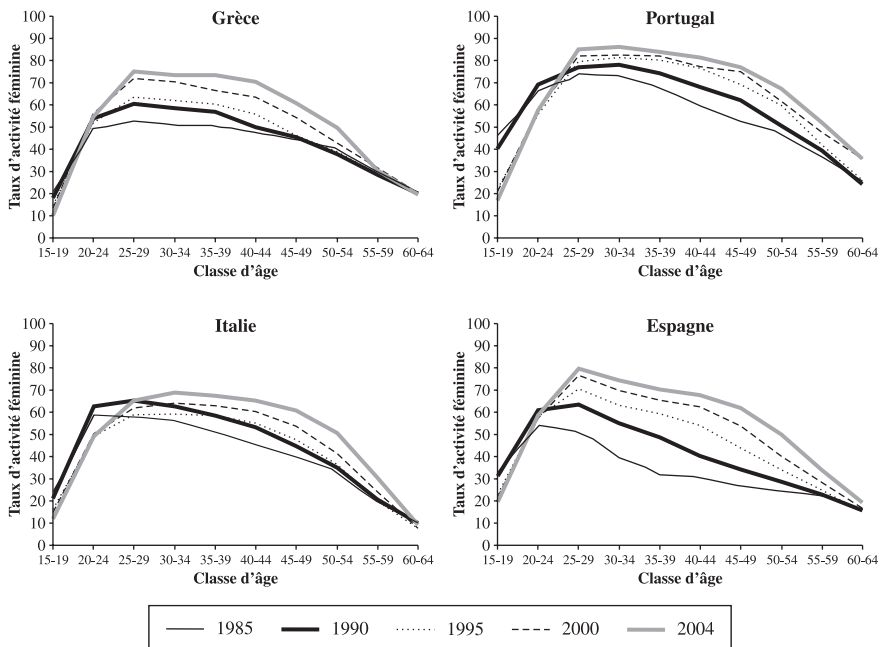
Le second schéma du graphique 2 présente l'autre côté du clivage générationnel, à savoir le modèle que continuent de représenter les femmes d'âge mûr (ici, âgées de 50 à 59 ans). Le taux d'activité des femmes de 50 à 54 ans est resté relativement stable tout au long de la période 1972-2004. C'est notamment le cas en Grèce, tandis qu'il a légèrement augmenté en Espagne et en Italie à partir du milieu des années quatre-vingt-dix. Au Portugal, le taux d'activité des femmes de 50 à 54 ans n'est que légèrement supérieur à celui de l'Europe des Quinze pour la même classe d'âge.

Une analyse par classe d'âge apparaît donc indispensable pour bien comprendre les transformations sociodémographiques qui ont eu lieu en Europe du Sud. Le graphique 3, qui présente les taux d'activité des femmes par classe d'âge en Grèce, au Portugal, en Italie et en Espagne à différentes périodes, révèle d'une part une augmentation des taux d'activité à l'âge de la fécondité, en particulier en Espagne et, d'autre part, des taux d'activité extrêmement élevés parmi les femmes de 25 à 29 ans (85 % au Portugal, 80 % en Espagne, 75 % en Grèce et 65 % en Italie). Reste à savoir si ces cohortes de jeunes femmes vont rester sur le marché du travail, compte tenu des difficultés rencontrées pour concilier vie familiale et vie professionnelle en Europe du Sud. L'âge de la maternité a reculé, tout comme dans l'ensemble de l'Europe. En 2000, l'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant était de 29 ans en Espagne, 28,3 ans en Italie et 27,3 ans en Grèce. C'est au Portugal que la naissance du premier enfant intervient le plus tôt, à 26,4 ans en moyenne (Eurostat, base de données DEMO). La période de la maternité commence donc vers la fin de la vingtaine pour la majorité des femmes en Espagne, en Italie et en Grèce, et deux ans plus tôt au Portugal.

Le graphique 4, qui représente le taux d'activité féminine en fonction du nombre d'enfants lorsque le dernier enfant a moins de 2 ans, permet de mesurer l'incidence de la formation d'une famille sur la participation des femmes au marché du travail. Le taux d'activité des femmes ayant un enfant de moins de 2 ans reste relativement élevé (84 % au Portugal, 68 % en Espagne, 61 % en Grèce et 60 % en Italie), mais décroît rapidement à mesure qu'augmente le nombre d'enfants, surtout à partir du troisième enfant tant que celui-ci n'a pas atteint l'âge de 2 ans. Cette corrélation négative entre le nombre d'enfants et le taux d'activité est commune aux quatre pays, même si les Portugaises, mères de trois enfants, affichent un taux d'activité relativement élevé, proche de celui des Espagnoles mères d'un seul enfant. À noter également que pour les femmes ayant un niveau d'éducation élevé, cette corrélation négative est nettement moins forte dans les



Graphique 3 : Taux d'activité des femmes par classe d'âge : Grèce, Italie, Portugal et Espagne, 1985-2004



Source : Eurostat (données de l'enquête sur les forces de travail, disponibles dans la rubrique « Population et conditions sociales » : <http://epp.eurostat.cec.eu.int/>).

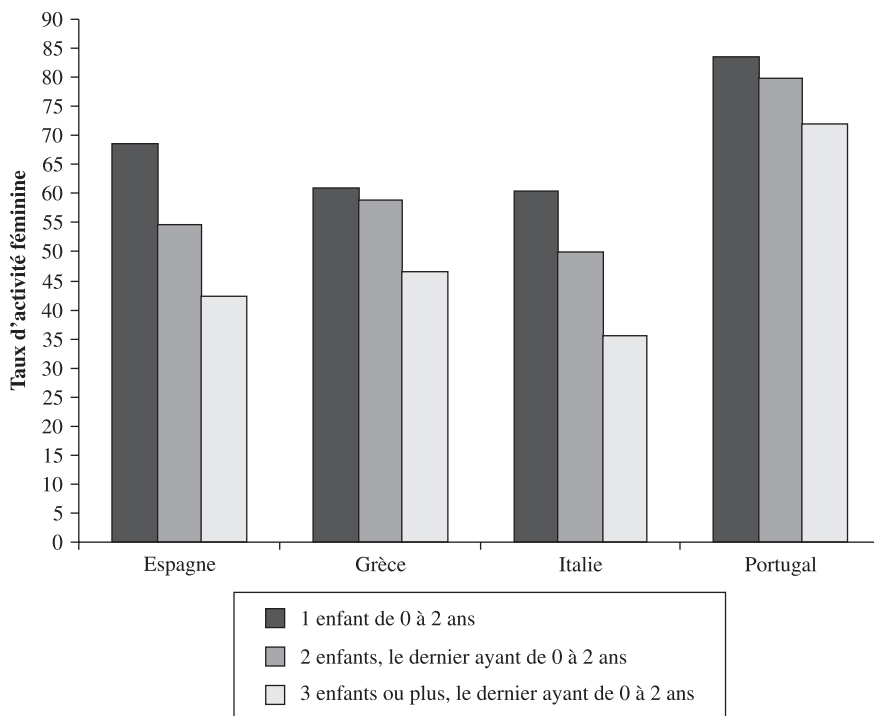
pays d'Europe du Sud que dans le reste de l'Europe des Quinze. Ainsi, en 2003, alors que le taux d'activité des mères de trois enfants ayant un niveau d'éducation élevé (niveau 5-6 de la CITE) n'était que de 59 % en France, 56 % en Allemagne et 65 % en Finlande, il était de 90 % au Portugal, 76 % en Grèce, 73 % en Italie et 70 % en Espagne (Eurostat, 2005) <sup>1</sup>.

L'incidence du niveau d'éducation des femmes sur leur participation au marché du travail appelle deux remarques. Tout d'abord, les femmes qui ont un niveau d'éducation élevé peuvent plus facilement concilier travail et famille, très probablement en confiant la prise en charge des enfants et le travail domestique à des services extérieurs ; les femmes qui ont un faible niveau d'éducation peuvent en revanche difficilement se permettre de recourir à ces services dans le secteur privé. Par ailleurs, les femmes ayant accédé en plus grand nombre à de meilleurs emplois, il est possible que davantage de moyens aient été mis à leur disposition pour leur permettre de concilier travail et famille. Les femmes qui rencontrent le plus de problèmes sont donc celles qui ont un faible niveau d'éducation et sont en bas de l'échelle professionnelle : elles sont en effet les principales « perdantes »,

<sup>1</sup> Selon Eurostat, ces chiffres ne sont pas totalement fiables pour le Portugal.

celles qui ont le plus de difficultés à concilier travail et famille dans ces contextes institutionnels caractérisés par l'insuffisance des aides publiques et une forte dépendance vis-à-vis des solutions informelles proposées par la famille.

Graphique 4 : Taux d'activité féminine selon le nombre d'enfants et l'âge du dernier enfant, Portugal, Espagne, Grèce et Italie, 2005



Note : échantillon constitué de femmes d'âge actif avec des enfants en bas âge (0 à 2 ans).

Source : Eurostat (données de l'enquête sur les forces de travail, 2<sup>e</sup> trimestre, <http://epp.eurostat.cec.eu.int/>).

Le marché du travail des pays d'Europe du Sud n'est pas particulièrement favorable à la famille <sup>1</sup>. La durée de travail des femmes qui occupent un emploi à plein temps est supérieure à la moyenne de l'Europe des Quinze (38,8 heures). Elle est de 39,6 heures en Grèce, de 39,5 heures en Espagne et 39,1 heures au Portugal ; seule l'Italie, où la durée du travail est de 37 heures, fait exception. Parmi les femmes qui travaillent, celles qui exercent à temps partiel sont rares : 3,7 % en Grèce, 8,6 % en Espagne, 8,2 % au Portugal et 11,3 % en Italie, contre 19,7 % en moyenne dans l'Europe des Quinze. L'instabilité professionnelle est fréquente parmi les femmes,

<sup>1</sup> Les statistiques utilisées dans ce paragraphe sont celles d'Eurostat (2005).

surtout en Espagne et au Portugal, où respectivement 35,2 % et 21,1 % des femmes travaillent dans le cadre de contrats à durée déterminée, alors qu'elles ne sont que 14,4 % dans ce cas dans l'Europe des Quinze. Les contrats à durée déterminée sont moins fréquents en Grèce et en Italie où ils concernent environ 14 % des femmes.

Enfin, les femmes sont plus nombreuses à travailler à leur propre compte – sans employer de personnel – dans les pays d'Europe du Sud que dans l'Europe des Quinze dans son ensemble : en 2000, elles représentaient 13 % du total des personnes occupées dans l'industrie et les services en Grèce, 9,1 % au Portugal, 7,1 % en Italie et 8,4 % en Espagne, contre 5 % dans l'Europe des Quinze. En Grèce, par exemple, le travail indépendant a favorisé, tant dans le secteur formel que dans l'économie souterraine, la création de nombreux emplois qui servent de base à divers types d'affaires familiales et dans lesquelles les femmes jouent un rôle important en travaillant sans être rémunérées en tant que collaboratrices familiales (Alipranti et Nikolaou, 2005).

Par ailleurs, les femmes qui travaillent dans le secteur public sont moins nombreuses dans les pays d'Europe du Sud que dans certains pays d'Europe continentale et en Scandinavie. Il est souvent intéressant pour les parents de travailler dans le secteur public, car ils peuvent bénéficier de dispositifs de congé plus généreux, d'horaires de travail flexibles et de la sécurité de l'emploi (OCDE, 2001). Au Danemark et en Finlande, où les taux d'activité féminine sont les plus élevés d'Europe de l'Ouest, 55 % des femmes exerçant à plein temps étaient employées dans le secteur public en 1998, contre moins d'un quart en Italie (23 %) et au Portugal (24 %) et un tiers en Espagne et en Grèce (32 %) (Eurostat, 2002).

### ***Conciliation de la vie familiale et professionnelle : soutien privé et institutionnel***

Les caractéristiques socio-économiques des Sud-Européennes ont donc évolué depuis le milieu des années soixante-dix : leur niveau d'éducation s'est élevé, elles sont plus nombreuses à travailler, attendent plus longtemps pour fonder une famille, sont mieux intégrées au marché du travail. À cela s'ajoute une baisse du taux de fécondité, faible depuis les années quatre-vingt-dix. Globalement, le rôle des femmes dans la société et leurs aspirations professionnelles se sont donc profondément transformés ces dernières décennies. Reste maintenant à savoir si ces mutations sont allées de pair avec une évolution des relations hommes-femmes au sein de la famille et une progression de l'égalité des sexes dans le contexte institutionnel (en d'autres termes, au niveau des politiques sociales). Il est évident que le cumul d'un emploi à plein temps et des responsabilités familiales a un coût très élevé s'il ne s'accompagne pas d'une division égalitaire du travail entre les sexes au sein de la famille ou de dispositifs d'aide généreux.

## Les relations hommes-femmes

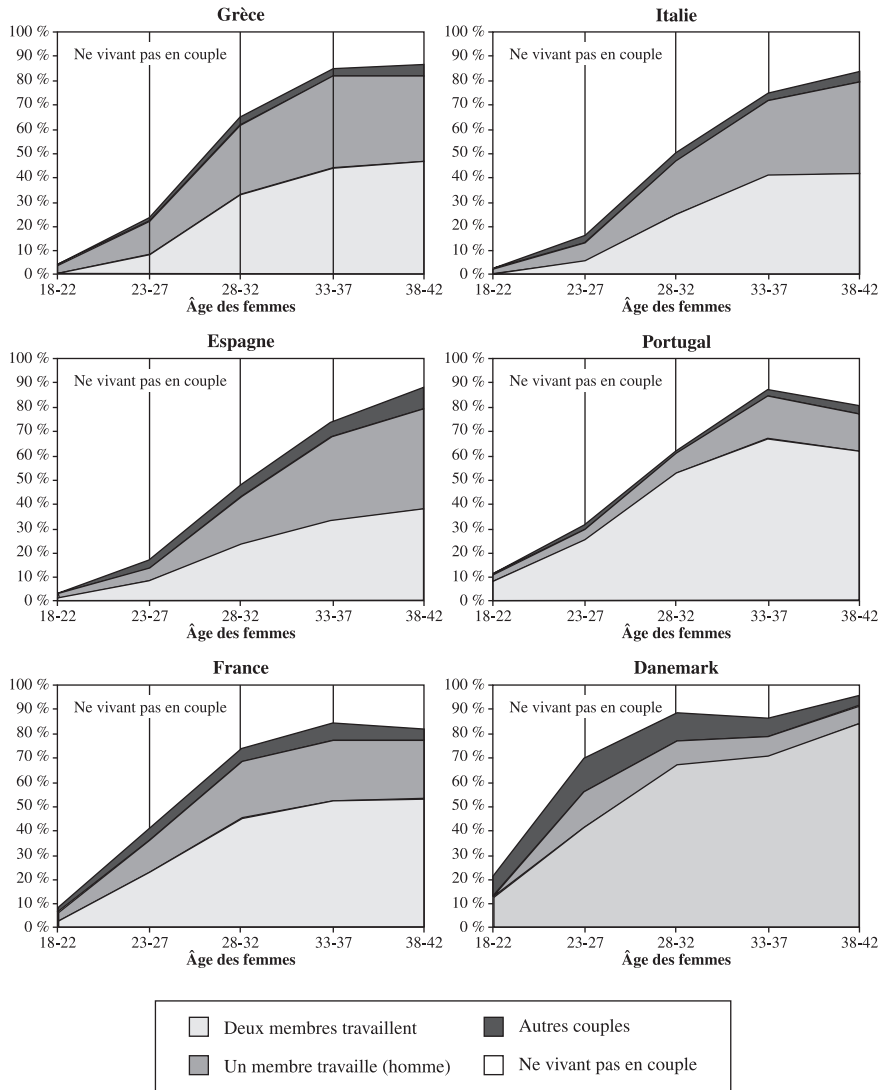
Les théoriciens féministes ont élaboré différentes typologies de la division du travail rémunéré et du *care* au sein de la famille, en définissant également les contextes économiques et idéologiques et les types d'États providence qui sous-tendent ces modèles <sup>1</sup>. Le modèle « *dual-earner, dual care society* » défini par Crompton (1999) peut être considéré comme le modèle idéal pour permettre aux femmes de s'accomplir aussi bien dans leur vie familiale que leur vie professionnelle. Il repose sur une division égalitaire de la prise en charge des enfants et du travail rémunéré, sur une utilisation limitée de solutions de garde extérieures et sur un marché du travail favorable à la famille, qui favorise le partage des responsabilités familiales entre les deux parents. L'Europe du Sud est encore bien loin de ce modèle idéal. L'entrée des femmes sur le marché du travail n'a pas eu pour corollaire une implication équivalente des hommes dans le travail domestique et la prise en charge des enfants. Ainsi, la division du travail non rémunéré au sein du couple n'a guère évolué, même au Portugal où le taux d'activité des femmes est parmi les plus élevés d'Europe de l'Ouest (Wall, 2004). En 2000, dans les familles où les deux membres du couple exerçaient une activité rémunérée à plein temps et où le dernier enfant avait entre 3 et 10 ans, les pères passaient 7 heures par semaine à s'occuper de leurs enfants en Grèce, 9 heures par semaine au Portugal, 11 heures en Espagne et 13 en Italie, alors que les mères consacraient à leurs enfants en moyenne 27 heures par semaine au Portugal, 33 en Italie et en Grèce et 39 en Espagne <sup>2</sup>. Le nombre médian d'heures était de zéro pour les hommes en Grèce, en Espagne et au Portugal, ce qui signifie que la moitié des hommes vivant dans des couples dont les deux membres travaillent, déclaraient ne pas participer du tout à la prise en charge de leurs enfants.

La persistance de cette division du travail, même au sein des couples dont les deux membres ont une activité, est révélatrice de la pression à laquelle sont soumises la plupart des mères qui travaillent. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'une forte proportion d'entre elles finissent par se tourner vers un modèle d'organisation familiale plus traditionnel (*the one earner family*), dans lequel le revenu du foyer provient essentiellement de l'activité rémunérée de l'homme, tandis que la prise en charge des enfants incombe principalement à la femme. Le graphique 5 représente les différentes modalités de division du travail au sein des familles : familles dans lesquelles les deux membres du couple travaillent, familles dans lesquelles un seul membre du couple travaille (le revenu est en grande partie apporté par l'homme) et autres modalités d'organisation. Cette typologie tient également compte des femmes qui ne vivent pas en couple. Deux pays d'Europe de l'Ouest (la France et le Danemark) sont représentés à des fins de comparaison.

<sup>1</sup> Pour des revues de la littérature, voir Crompton (1999), Lewis (2001), Perrons (1995), Pfau-Effinger (1999, 2004), Drobnic et Blossfeld (2001).

<sup>2</sup> Calculs de l'auteur, d'après les données du Panel européen des ménages 2000.

**Graphique 5 : Mode de vie familial des femmes par classe d'âge, Grèce, Italie, Espagne, Portugal, France et Royaume-Uni, 2000-2001**



Source : ECHP (données pondérées).

Différentes conclusions peuvent être tirées du graphique 5 :

– premièrement, en Europe du Sud, notamment en Italie et en Espagne, la proportion de femmes jeunes (23 à 27 ans et 28 à 32 ans) qui ne vivent pas en couple est forte comparativement à la France et au Danemark. Ceci s'explique pour partie par le fait que les Sud-Européens quittent tardivement le domicile parental ;

- deuxièmement, en Grèce, en Italie et en Espagne, la distribution des deux types de couples (ceux où seul l'homme travaille et ceux dont les deux membres travaillent) est assez dispersée tant que les femmes sont encore relativement jeunes (de 33 à 42) ;
- troisièmement, les couples dont les deux membres travaillent sont plus rares en Europe du Sud qu'en France ou au Danemark par exemple. Le Portugal fait toutefois encore exception à la règle, puisque 67 % des femmes de 33 à 37 ans vivent dans un couple dont les deux membres travaillent, contre 30 à 40 % seulement dans les autres pays d'Europe du Sud. Au Portugal, le taux d'activité des mères de trois enfants ou plus est très élevé (60 %) ; il est très proche, à nombre d'enfants égal, du taux d'activité des Danoises par exemple (67 %) (Eurostat, 2005b).

Globalement, bien que les femmes soient depuis quelque temps beaucoup plus nombreuses à accéder au marché du travail, il y a un grand risque de reproduction d'une division rigide du travail entre les sexes lorsqu'elles atteignent la période de la maternité et s'engagent dans la vie familiale. Le graphique 5 ne donne toutefois qu'une image statique, et ne rend pas compte des processus dynamiques qui expliquent que les femmes cherchent à favoriser d'autres modalités de division du travail. L'analyse empirique (voir *infra*) cherche à rendre compte de ces processus.

### **Le soutien public destiné à favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle**

Ainsi, l'égalité hommes-femmes au sein de la famille est encore loin d'être acquise. Une division rigide du travail entre hommes et femmes subsiste en effet dans de nombreux couples et les mères s'impliquent encore beaucoup plus dans la prise en charge de leurs enfants que les pères. Nous allons maintenant examiner l'aide que les institutions apportent aux couples dont les deux membres travaillent, en d'autres termes la manière dont elles les aident à concilier travail rémunéré et responsabilités familiales.

La baisse de la fécondité et les conséquences qu'elle risque d'avoir sur le vieillissement de la population ont suscité un regain d'intérêt pour les questions familiales chez les responsables politiques dans la plupart des pays d'Europe du Sud. Il n'en reste pas moins que la politique familiale, en tant que telle, reste dans une large mesure le parent pauvre de la protection sociale, en dépit – ou peut-être à cause – du rôle clé que joue la solidarité intergénérationnelle dans les familles. Depuis le début des années quatre-vingt, les pays d'Europe du Sud ont relégué les réformes de la politique sociale au second plan au profit de questions plus urgentes, comme le niveau élevé du chômage, les restructurations industrielles ou la concurrence internationale. C'est pourquoi la famille reste la première institution qui permet d'éviter l'exclusion sociale des jeunes chômeurs et d'atténuer les difficultés rencontrées par les femmes pour cumuler activité rémunérée et responsabilités familiales (Flaquer, 1995 ; Ferrera, 1995 ; Meil, 1994). Certains auteurs font référence au modèle de la solidarité familiale élargie

(*kinship solidarity family model*) – caractérisé par une cohésion très forte des membres de la famille élargie – pour définir la société sud-européenne (Jurado et Naldini, 1996). Or, ce mode de répartition des responsabilités familiales a des effets extrêmement négatifs pour les femmes, car il leur fait assumer l'essentiel des activités domestiques et de la prise en charge des membres de la famille dépendants, tout en empêchant les jeunes femmes de vivre une vie de famille. Paradoxalement, les fonctions sociales assumées par la famille ont été accusées de dissuader l'État de développer les dispositifs d'aide publics (Naldini, 2001).

Les pays d'Europe du Sud ont en commun l'absence de politique familiale développée et une forte dépendance vis-à-vis de la solidarité familiale, qui accentue les inégalités hommes-femmes. Ainsi, S. Portugal (1999), qui a étudié le cas portugais, constate qu'il existe une contradiction évidente entre le discours politique, qui exprime un engagement idéologique en faveur de la famille – et la position secondaire qu'occupent les affaires familiales dans la politique sociale. Ceci pourrait également s'appliquer à d'autres pays d'Europe du Sud, où les familles continuent de jouer un rôle important en matière de production de bien-être social, face à la modicité des prestations sociales et à la pénurie d'infrastructures pour soutenir les familles<sup>1</sup>. C'est en Europe du Sud que les prestations familiales en espèces par personne de 0 à 19 ans sont les plus faibles d'Europe en pourcentage du PIB : 1 % en Grèce, 0,2 % en Espagne, 0,5 % en Italie et 0,5 % au Portugal, contre 1,4 % en moyenne dans l'Europe des Quinze (en 2000)<sup>2</sup>.

En Europe du Sud, les parents ont droit à des congés parentaux relativement longs lorsque leurs enfants sont jeunes, mais ces congés sont mal rémunérés, lorsqu'ils le sont. En Italie, les femmes peuvent prendre un congé de dix mois au terme de leur congé de maternité (ce congé est porté à onze mois si trois mois au moins sont pris par le père) et perçoivent 30 % de leur salaire. En Grèce, chaque parent a droit à trois mois de congé à plein temps non indemnisé. En Espagne, les parents qui travaillent ont droit à un congé à plein temps non rémunéré jusqu'aux trois ans de l'enfant. Au Portugal, chaque parent a droit à un congé, également non rémunéré, de six mois à plein temps.

1 L'évolution récente de la politique familiale est présentée dans les rapports *General Monitoring Reports* de l'Observatoire européen de la situation sociale, de la démographie et de la famille (voir Bagavos, 2004 ; Fernández-Cordón, 2004 ; Sgritta, 2004 ; Wall, 2004). Ces rapports sont publiés sur le site internet de l'Observatoire : [http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/eoss/who\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/employment_social/eoss/who_en.html).

2 Les dépenses de prestations familiales en espèces correspondent à la somme de différentes prestations sociales de la branche famille/enfants : allocations de naissance (généralement payées en cas de naissance ou d'adoption sous forme d'une somme forfaitaire unique ou en plusieurs échéances), indemnités de congé parental, allocations familiales et autres prestations en espèces destinées à soutenir les ménages et à les aider à faire face à certains frais (par exemple dans le cas de familles monoparentales ou de familles ayant un enfant handicapé à leur charge). Elles ne comprennent pas les prestations en espèces versées au titre du remplacement de revenu pendant le congé de maternité, ni les avantages fiscaux liés aux enfants (Eurostat, 2003).



Du fait que la plupart de ces congés parentaux ne sont pas rémunérés, ils ne constituent pas une véritable solution pour les parents – surtout pour les familles qui ont besoin des deux salaires. Ainsi, une récente étude sur le Portugal a démontré que les dispositifs permettant de réduire le temps de travail pour s'occuper des enfants n'avaient guère de succès, la plupart des parents ne pouvant généralement pas se permettre la perte de revenus qui en découle (OCDE, 2004). L'autre solution envisageable par les parents consiste à confier leur enfant à des structures d'accueil privées ou publiques. Toutefois, ils n'en ont pas toujours la possibilité, compte tenu de la pénurie de structures.

Ainsi, en 2003-2004, en *Espagne*, seulement 15 % des besoins étaient couverts pour les enfants de moins de 3 ans, dont 6 % par des structures d'accueil publiques ; de fortes disparités régionales étaient observées : ainsi 30 % des besoins étaient couverts au Pays basque et en Catalogne par exemple, contre 2 % seulement en Estrémadure ou en Andalousie<sup>1</sup>. Au *Portugal*, en 1999, environ 16 % des enfants de moins de 3 ans étaient accueillis en crèche, là aussi avec de fortes variations régionales ; ainsi, les capacités d'accueil couvraient 23 % des besoins dans le district d'Evora et 30 % dans celui de Portalegre, régions qui affichaient les taux de couverture les plus élevés (Wall, 2004). La situation était encore plus défavorable en *Grèce* et en *Italie*, où respectivement 3 % et 5,5 % seulement des enfants de moins de trois ans sont accueillis en école maternelle (Bagavos, 2004). En Italie, les données nationales dissimulent aussi d'importantes inégalités territoriales ; ainsi, en 1995, le taux de couverture des besoins variait de 1 à 2 % dans le Sud à 20 % dans certaines provinces d'Emilie Romagne (Concetta, 2000).

De même, les dispositifs publics en faveur des personnes âgées étant insuffisants dans tous les pays d'Europe du Sud, il arrive qu'en parvenant au milieu de la cinquantaine, les femmes soient obligées de prendre en charge leurs parents dépendants tout en ayant encore à s'occuper de leurs enfants adolescents.

Le manque de structures d'accueil explique que les parents soient obligés de recourir à leur entourage familial ou amical pour faire garder leurs enfants en bas âge. D'après des données récentes, en Espagne, l'aide du réseau familial est particulièrement importante pour les jeunes mères actives (de moins de 30 ans), en particulier si elles sont peu qualifiées ou élèvent seules leur enfant ; la plupart des mères qui travaillent (77 %) résident dans la même ville qu'un membre de leur famille proche, leur mère dans 56 % des cas (Fernández-Cordón, 2004). Toutefois, toutes les familles n'ont pas la possibilité faire appel à leur entourage familial et amical pour

<sup>1</sup> Le taux de couverture a été estimé en rapportant le nombre d'enfants de 0 à 2 ans accueillis dans des structures d'accueil au nombre total d'enfants de 0 à 2 ans. Ces données ont été communiquées par l'Institut espagnol de la statistique (<http://www.ine.es>) et le ministère de l'Éducation (<http://www.mec.es/mecd/estadisticas/index.html>).

se faire aider dans les tâches domestiques et la garde des enfants. Par ailleurs, les jeunes femmes étant de plus en plus nombreuses à travailler, le recours à la famille devient plus difficile, d'autant qu'elles doivent souvent changer de région pour trouver un emploi. La dépendance vis-à-vis de la famille et le fait qu'il ne soit pas toujours possible de faire appel à elle, entraînent d'importantes difficultés pour les milieux modestes ; les familles plus aisées ont davantage la possibilité d'externaliser le *care* et le travail domestique en se tournant vers des services privés. Globalement, ni les institutions publiques, ni les familles ne se sont véritablement adaptées à l'évolution du rôle des femmes dans la vie économique et sociale. De plus, l'aide informelle apportée par la famille ne fait que renforcer les inégalités sociales entre les femmes.

## ■ Perspectives de carrière des femmes : l'incidence de la famille et des relations hommes-femmes sur la mobilité professionnelle

Dans la première partie de cet article, nous avons mis en évidence la progression de l'activité féminine, qui s'est accompagnée d'un recul progressif de l'âge auquel les femmes fondent une famille et avons démontré que ces mutations de la société n'avaient pas eu pour corollaire une adaptation de la politique sociale, ni une évolution des relations hommes-femmes. Nous allons maintenant nous intéresser spécifiquement aux femmes âgées de 18 à 40 ans exerçant une activité rémunérée, et suivre leur parcours professionnel au début de leur vie active afin de déterminer les variables à l'origine de différents types de transition (définis prédéfiniment) sur le marché du travail. Notre objectif est de vérifier, en nous plaçant dans une perspective dynamique, les incidences de la formation d'une famille sur les trajectoires professionnelles.

L'objet de l'analyse empirique est de déterminer si les femmes conservent ou améliorent leur situation professionnelle bien qu'elles se soient mariées et aient eu des enfants ; elle ne tient donc compte que *d'un aspect* de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

- Les jeunes femmes qui conservent ou améliorent leur situation professionnelle au fil du temps, quelle que soit leur situation familiale, sont considérées comme celles qui « réussissent vraiment » à concilier famille et travail.
- Une sortie du marché du travail coïncidant avec différents événements familiaux comme l'installation en couple ou l'obligation de s'occuper d'enfants en bas âge est interprétée comme l'expression maximum de l'incapacité d'une femme à concilier travail et famille.

À noter que, dans notre analyse, les femmes en congé de maternité sont considérées comme étant en activité, bien que n'occupant pas temporairement leur emploi.

Pour l'analyse empirique, la *mobilité professionnelle* des femmes en fonction de leur situation familiale et professionnelle a été retenue comme *principal outil de mesure* du degré de conciliation entre famille et travail. L'étude de la mobilité professionnelle donne en effet des informations sur les chances des femmes dans la vie, soulignant les structures qui leur donnent des opportunités et sur le coût associé à la formation d'une famille.

La variable dépendante comporte quatre grandes catégories :

- absence de mobilité professionnelle ou maintien dans la même situation (indique une réussite de la conciliation famille-travail) ;
- mobilité professionnelle ascendante (indique une grande réussite de la conciliation) ;
- mobilité professionnelle descendante (peut indiquer un contexte défavorable à la conciliation) ;
- sortie du marché du travail suivie de chômage ou d'inactivité (indique une forte spécialisation des rôles entre hommes et femmes).

Nous avons testé les hypothèses suivantes pour expliquer que les femmes ont plus ou moins de chances de conserver, voire d'améliorer, leur situation professionnelle au début de leur vie active dans le contexte particulier de l'Europe du Sud :

- *hypothèse « famille moderne »* : en l'absence d'État providence fort, les femmes qui ont le plus de chances de conserver, voire d'améliorer, leur situation professionnelle au fil du temps sont celles dont le conjoint participe pleinement à la prise en charge des enfants, et qui ont la même capacité de gain que lui (couples homogames) ;
- *hypothèse « solidarité familiale »* : en l'absence d'État providence fort, vivre au sein d'une famille élargie (présence d'une troisième génération dans le ménage) facilite la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle et, par conséquent, offre plus de chances de conserver, voire d'améliorer, sa situation professionnelle au fil du temps ;
- *hypothèse « contexte favorable à la famille »* : en l'absence d'État providence fort, travailler dans le secteur public augmente les chances des mères qui travaillent de conserver, voire d'améliorer, leur situation professionnelle au fil du temps.

## ***Données et méthodologie***

L'analyse repose sur les données du Panel européen des ménages (ECHP), enquête harmonisée sur le revenu et les conditions de vie conduite par les instituts nationaux de la statistique puis centralisée et coordonnée par Eurostat. L'enquête est conçue de manière à interroger le même échantillon de personnes pendant huit ans (1994-2001). L'échantillon comprend environ 170 000 individus vivant dans 60 500 ménages. Tous les membres

du ménage âgés de 16 ans au moins doivent répondre à un questionnaire individuel et toutes les personnes qui composent le ménage lors de la première vague sont suivies dans le temps. Le Panel européen des ménages est une source d'information sans équivalent du fait que sa méthodologie est standardisée et permet de faire des comparaisons dans le temps et entre les pays. C'est également la seule enquête à associer des données socio-économiques particulièrement nombreuses sur le revenu, l'emploi, le statut d'occupation du logement avec des données démographiques longitudinales.

Le Panel européen des ménages fournit des *données mensuelles et annuelles*. Des données mensuelles sont disponibles concernant la date de naissance des membres de la famille et leur situation professionnelle (sauf pour l'Allemagne). Les données annuelles concernent certaines caractéristiques de l'activité professionnelle (emploi public/privé ; à temps plein/à temps partiel ; type de contrat, etc.), ainsi que les prestations sociales et le revenu. Par ailleurs, certaines données se rapportent à l'année précédant celle au cours de laquelle l'individu est interrogé ; c'est le cas par exemple du revenu annuel net. Notre analyse repose sur des données annuelles (observations personne-année) pour lesquelles la majorité des informations sont connues. Sept vagues du Panel (1995-2001) ont été utilisées pour évaluer l'évolution de la situation professionnelle entre l'année  $t$  et l'année  $t+1$ . La mobilité professionnelle a ensuite été analysée en estimant simultanément des modèles de régression logit multinomiaux pour divers états de départ et divers résultats. La première vague a été exclue de l'analyse du fait que la situation professionnelle antérieure n'était pas connue. Par conséquent, les premières observations portent sur l'évolution de la situation professionnelle en 1995 (deuxième vague) par rapport à 1994 (première vague).

– Le Panel européen des ménages fournit des informations sur la *profession* (code à deux chiffres de la CITP-88), le secteur d'activité (nomenclature NACE) et sur les principales caractéristiques de la population active. La variable « catégorie professionnelle » utilisée se décompose en cinq grandes catégories<sup>1</sup> qui correspondent à la hiérarchie de l'échelle professionnelle, ce qui permet de définir différents types de transitions (au nombre de quatre : absence de mobilité sur l'échelle professionnelle ; mobilité descendante ; mobilité ascendante ; sortie du marché du travail – voir *supra*). Par conséquent, la variable réponse comprend quatre catégories d'évolution de la situation professionnelle des femmes.

Nous avons introduit les *variables explicatives* suivantes :

- l'âge et âge au carré, permettant de tenir compte de ce que la mobilité professionnelle est moins probable au-delà d'un certain âge ;
- le niveau d'éducation, qui reflète le niveau de qualification et de formation des individus ;

<sup>1</sup> *High professionals ; low professional ; intermediary ; skilled workers and operators, labourers*. Ces catégories ont été établies à partir de la variable PE006B (profession dans l'emploi actuel) du Panel européen des ménages.

- l'ancienneté dans l'emploi actuel, qui détermine les chances de mobilité et la catégorie professionnelle initiale, qui permet de neutraliser les effets de « plafond et de plancher » ;
- le sens de la mobilité professionnelle étant alors déterminé par la position occupée précédemment sur l'échelle professionnelle.

Une série de variables permettent de tenir compte des *caractéristiques familiales* :

- homogamie éducative du couple ;
- nombre d'enfants et âge du plus jeune enfant ;
- implication des pères dans la prise en charge des enfants ;
- et le fait de vivre ou non dans une famille élargie.

Enfin, le *secteur économique* (privé, public, activité indépendante) a également été intégré au modèle comme variable proxy pour mesurer si un environnement est favorable à la famille ou non.

### ***Principaux résultats : capacité des femmes à concilier care et travail rémunéré***

Dans cette analyse empirique, les femmes ont été suivies pendant le début de la période au cours de laquelle a lieu la formation d'une famille, c'est-à-dire du dix-huitième au quarantième anniversaire. Durant cette période, la plupart des femmes qui travaillent tendent à asseoir leur position sur le marché du travail. Certaines d'entre elles sont susceptibles d'arrêter momentanément de travailler pour raisons familiales, tandis que d'autres modifient leur temps de travail pour pouvoir mener de front travail rémunéré et responsabilités familiales. Certaines femmes parviennent donc mieux que d'autres à concilier famille et travail. L'interruption momentanée du travail rémunéré n'est évidemment considérée ici ni comme une solution pour articuler famille et travail, ni comme le signe que les Sud-Européennes réussissent cette conciliation étant donné qu'aussi bien en Italie et en Espagne qu'en en Grèce, il existe une forte inégalité hommes-femmes en matière de chômage : le taux de chômage des femmes étant systématiquement plus élevé que celui des hommes, quel que soit le niveau d'étude. En outre, le retour à l'emploi après une interruption est toujours difficile, surtout si cette interruption a été longue. Enfin, toute sortie du marché du travail est très pénalisante pour les femmes, du fait qu'elles perdent des droits, par exemple en matière de prestations de chômage et de retraite et deviennent ainsi complètement dépendantes de leur conjoint sur le plan financier. C'est pourquoi nous nous intéressons aux femmes qui ont exercé une activité rémunérée pendant sept ans (1995-2001) et analysons leur risque relatif de conserver le même emploi, d'accéder à un poste plus élevé ou au contraire moins élevé sur l'échelle professionnelle ou encore de sortir du marché du travail.

Avant d'examiner les spécificités des pays d'Europe du Sud, nous avons d'abord procédé à une analyse générale incluant plusieurs pays d'Europe de l'Ouest. Il en est ressorti que, si les pays d'Europe du Sud présentent des

caractéristiques spécifiques en matière de mobilité professionnelle des femmes, tous les pays d'Europe de l'Ouest étudiés ont également leurs particularités. Il est donc apparu évident que l'analyse devait être conduite individuellement pour chaque pays. C'est pourquoi nous avons appliqué différents modèles de régression logit multinomiaux séparément à chacun des pays d'Europe du Sud. Pour des questions de place, nous ne commentons que les variables d'intérêt.

### **L'hypothèse « famille moderne »**

Nous avons d'abord testé l'hypothèse « famille moderne » (voir *supra*) qui repose sur l'idée que, compte tenu de l'insuffisance de l'aide apportée par le secteur public ou du niveau globalement faible de la protection sociale, l'égalité des sexes dans la famille devrait permettre aux femmes actives de conserver leur situation professionnelle, voire de favoriser une mobilité ascendante. L'implication des conjoints dans la prise en charge des enfants a été choisie comme variable proxy indicatrice de « l'égalité hommes-femmes ». Les résultats sont récapitulés dans le tableau 1, qui présente une estimation du risque relatif de sortie du marché du travail pour les femmes âgées de 18 à 40 ans qui occupent un emploi. Ces estimations mesurent la différence de risque de quitter le marché du travail – par rapport au risque de conserver la même situation professionnelle (absence de mobilité) – entre les femmes qui ont des responsabilités familiales et dont le conjoint s'implique dans la prise en charge des enfants et celles qui n'ont ni enfant, ni conjoint (en d'autres termes, qui sont « libres » de toute contrainte familiale). Une valeur proche de 1 indique que le risque de quitter le marché du travail est identique, que les femmes aient ou non des responsabilités familiales. Une valeur supérieure ou inférieure à 1 signifie que ce risque est respectivement plus élevé ou plus faible pour les femmes qui ont des responsabilités familiales que pour celles qui n'en ont pas. Tous ces résultats ont été obtenus après neutralisation de l'âge, de l'âge au carré, du niveau d'éducation et des effets de plafond et de plancher.

Le tableau 1 ne tient compte que d'une équation du modèle logit multinomial, car l'analyse a révélé que l'implication des hommes dans la prise en charge des enfants n'a pas d'impact significatif sur la mobilité descendante ou ascendante des femmes. Toutefois, cette implication a une incidence significative sur les chances des femmes de conserver une activité professionnelle rémunérée. Ainsi, dans tous les pays à l'exception du Portugal, l'absence d'implication des hommes dans la prise en charge des enfants a un effet négatif sur les chances des femmes de continuer à exercer la même profession et semble accélérer leur sortie du marché du travail. En Espagne, plus les hommes participent à la prise en charge des enfants, moins les femmes ont de risques de devoir cesser de travailler et plus elles ont de chances de conserver la même situation professionnelle. Par conséquent, la progression de l'égalité hommes-femmes au sein de la famille est de nature à améliorer les chances des femmes de concilier travail et famille.

**Tableau 1 : Risque relatif de sortir du marché du travail par opposition au risque de conserver la même situation professionnelle (absence de mobilité) selon l'implication du conjoint dans la prise en charge des enfants, chez les femmes âgées de 18 à 40 ans. Avec contrôle des effets de l'âge, de l'âge au carré, du niveau d'éducation et des effets de plafond et de plancher, 1995-2001**

	Ratio de risque relatif			
	Italie	Espagne	Portugal	Grèce
Femmes				
Sans conjoint, sans enfants	-	-	-	-
Avec conjoint, sans enfants	1,03	1,27**	1,05	1,03
Avec conjoint et enfants				
– Le père ne participe pas au <i>care</i>	2,15***	1,78***	1,65	1,70***
– Le père participe de 1 à 20 heures/semaine	1,31*	1,46**	0,90	1,19
– Le père participe plus de 20 heures/semaine	1,26	1,36*	0,90	1,57**
Femme ne vivant pas en couple	-	-	-	-
Les 2 membres du couple ont un niveau d'éducation élevé	1,51	0,83	0,20**	0,69
Les 2 membres du couple ont un niveau d'éducation faible	1,38***	1,67***	1,50**	1,43**
L'homme a un niveau d'éducation plus élevé	1,17	1,35*	1,74*	2,05***
La femme a un niveau d'éducation plus élevé	1,29*	1,27*	0,71	1,14
L'un ou l'autre a un niveau d'éducation faible	1,21	2,03***	0,80	1,58**

Data : ECHP (coefficients avec pondération longitudinale des personnes interrogées).

Notes : le groupe de données « données d'identification personnelle » a été utilisé pour ajuster les erreurs standards en corrigeant les corrélations intra-groupes, compte tenu qu'il y a des observations personne-année répétées dans le panel.

– Catégorie de référence.

\* Significatif à  $p \leq 0,10$  ; \*\*  $p \leq 0,05$  ; \*\*\*  $p \leq 0,001$ .

À noter qu'au Portugal, le manque d'implication des hommes dans la prise en charge des enfants n'a pas d'incidence sur la détermination des femmes à conserver la même situation professionnelle. Ce phénomène doit toutefois être interprété à la lumière de la distribution des revenus dans ce pays, en particulier de la forte proportion d'emplois mal rémunérés et de la forte incidence de la pauvreté parmi les actifs (OCDE, 2004). Dans ce contexte, les femmes – en particulier les moins qualifiées – doivent impérativement continuer à travailler pour que la famille subvienne à ses besoins. Ce facteur économique, associé au fait que le travail des femmes est ancré dans la culture portugaise, pourrait expliquer le taux d'activité féminine élevé du Portugal par rapport aux autres pays de l'Union européenne. Il est également remarquable que les femmes de la classe supérieure et moyenne-supérieure sont celles qui peuvent le plus facilement se permettre d'arrêter de travailler (André, 1996).



L'homogamie éducative du couple est une autre variable proxy indirecte de l'égalité hommes-femmes au sein de la famille. Elle peut influencer sur le pouvoir de négociation des femmes au sein du couple et sur la répartition du travail entre l'homme et la femme (voir par exemple : Blossfeld et Drobnic, 2001). Les résultats sont récapitulés dans la seconde partie du tableau 1. De nouveau, une seule équation du modèle logit multinomial a été prise en compte du fait que l'analyse n'a pas révélé d'incidence significative de l'homogamie des couples sur le risque de connaître une mobilité ascendante ou descendante par rapport au risque de conserver la même situation professionnelle. Le risque relatif de quitter le marché du travail est nettement supérieur à celui de conserver la même situation professionnelle dans les couples dont les deux membres ont un faible niveau d'éducation (homogamie au bas de l'échelle éducative)<sup>1</sup>. Ce résultat pourrait s'expliquer par la conjugaison de deux facteurs : les difficultés à externaliser le *care* et le travail domestique par manque de moyens financiers, et une conception traditionnelle de la division du travail entre hommes et femmes. De même, lorsque l'homme a un niveau d'éducation supérieur à la femme, cette dernière a moins de chance de conserver la même situation professionnelle, sauf en Italie, où cela n'a pas d'effet significatif. L'impact négatif d'une asymétrie plus « traditionnelle » du niveau d'éducation entre l'homme et la femme doit être interprété à la lumière de la théorie de la *New Home Economics* (Becker, 1993 ; Pollack, 1985), selon laquelle c'est le membre du couple dont le pouvoir de négociation est le plus faible qui a le plus de chances de se spécialiser dans des activités familiales. Toutefois, le fait que les femmes aient un niveau d'éducation élevé offre des chances importantes d'évolution des relations au sein de la famille et entre les sexes.

### L'hypothèse « solidarité familiale »

Dans un deuxième temps, nous avons testé l'hypothèse « solidarité familiale ». Elle repose plus ou moins sur la même idée que la précédente, dans le sens où elle postule que la faible implication de l'État providence est, dans la mesure du possible, compensée par l'aide apportée par la famille. Ici, le fait de vivre dans une famille élargie (où vit un membre appartenant à une troisième génération, grand-mère/grand-père ou belle-mère/beau-père) a été choisi comme variable proxy de l'aide apportée par la famille. Cette variable présente toutefois plusieurs limites. D'une part, l'aide peut-être apportée par des membres de la famille vivant non pas sous le même toit, mais à proximité ; d'autre part, la présence d'une personne âgée à domicile peut aussi constituer davantage un obstacle à l'emploi qu'une aide véritable. Enfin, il est de plus en plus rare de vivre dans une famille élargie, en particulier pour les jeunes couples. Les résultats du modèle de régression logit multinomial indiquent que vivre dans une famille élargie n'a pas

<sup>1</sup> Il y a homogamie en bas de l'échelle éducative quand les deux membres du couple ont un niveau d'éducation primaire ou secondaire.

d'impact significatif sur le risque relatif des femmes de connaître une mobilité ascendante ou descendante par rapport à celui de conserver la même situation professionnelle. L'Espagne et l'Italie sont les seuls pays où vivre au sein d'une famille élargie évite aux femmes d'avoir à quitter le marché du travail ; l'Espagne est le seul pays où ce mode de vie semble réduire le risque relatif de mobilité professionnelle descendante <sup>1</sup>.

### **L'hypothèse « contexte favorable à la famille »**

Enfin, nous avons testé l'hypothèse « contexte favorable à la famille », qui repose sur l'idée que le secteur public est le seul secteur à offrir davantage de solutions aux femmes pour leur permettre de concilier travail et famille. Les résultats indiquent que travailler dans le secteur public n'augmente pas de manière significative les chances de mobilité ascendante des femmes. L'Espagne est le seul pays où occuper un emploi dans le secteur public a une incidence négative sur les chances de mobilité ascendante, par rapport aux chances de conserver de la même situation professionnelle, ce qui s'explique par le fait que l'administration offre peu de possibilités de promotion. Toutefois, travailler dans le secteur public réduit les risques relatifs de mobilité descendante en Espagne et au Portugal et les risques de sortie du marché du travail en Italie, au Portugal et en Grèce, par rapport au risque de conserver la même situation professionnelle (*cf.* tableau 2). Par conséquent, s'il offre peu de perspectives de mobilité ascendante, le secteur public n'est resté pas moins un environnement favorable à la famille. La forte représentation des femmes dans ce secteur peut toutefois être à l'origine de différences entre les sexes sur le plan de la mobilité professionnelle (les hommes pouvant progresser plus vite et accéder à un niveau plus élevé dans le secteur privé) et d'inégalités de revenu entre hommes et femmes (du fait que la rémunération est supérieure dans le secteur privé), ce qui perpétue finalement d'autres inégalités entre les sexes.

<sup>1</sup> Faute de place, ces modèles ne sont pas présentés (l'auteur peut être contacté pour les obtenir).

Tableau 2 : **Risque relatif de mobilité descendante et de sortie du marché du travail par rapport au risque de conserver la même situation professionnelle (absence de mobilité) selon le secteur d'activité et la composition de la famille (nombre d'enfants) chez les femmes de 18 à 40 ans. Avec contrôle des effets de l'âge, de l'âge au carré, du niveau d'éducation et des effets de plafond et de plancher, 1995-2001**

	Ratio de risque relatif			
	Italie	Espagne	Portugal	Grèce
<i>Sortie du marché du travail</i>				
Secteur privé	-	-	-	-
Secteur public	0,60***	0,87	0,54**	0,44***
Activité non salariée	1,24	1,25	0,57**	0,78
Secteur informel	1,68***	0,89	0,72	0,92
Nombre d'enfants	1,26**	1,13	1,20	1,16
Femmes sans enfants	-	-	-	-
Dernier enfant âgé de 0 à 3 ans	1,27	1,47*	1,38	1,35
Dernier enfant âgé de 4 à 10 ans	1,24	1,24	0,94	0,80
Dernier enfant >= 11 ans	0,97	1,14	1,12	1,35

Data : ECHP (coefficients avec pondération longitudinale des personnes interrogées).

Notes : le groupe de données « données d'identification personnelle » a été utilisé pour ajuster les erreurs standards en corrigeant les corrélations intra-groupes, compte tenu qu'il y a des observations personne-année répétées dans le panel.

– Catégorie de référence.

\* Significatif à  $p \leq 0,10$  ; \*\*  $p \leq 0,05$  ; \*\*\*  $p \leq 0,001$ .

En somme, pour espérer progresser dans leur carrière en l'absence de soutien de l'État providence, les femmes peu qualifiées doivent soit pouvoir compter sur une certaine égalité hommes-femmes au sein de leur couple et sur l'aide de leur famille, soit travailler dans un environnement favorable à la famille, qui se rencontre principalement dans le secteur public. Les femmes peu qualifiées sont généralement dans une position peu favorable pour concilier vie familiale et professionnelle. De même, du fait des évolutions sociodémographiques récentes – par exemple de la réduction de la taille de la famille et de l'augmentation de l'intégration des femmes au marché du travail – l'aide informelle apportée par la famille diminue, tandis que la prise en charge des enfants et des personnes âgées dépendantes incombe toujours en grande partie aux femmes. Les femmes très qualifiées ont davantage de chances de réussir à concilier responsabilités familiales et professionnelles en l'absence de politiques favorables à la famille, parce qu'elles peuvent se tourner vers le secteur privé pour externaliser au moins une partie du *care* et du travail domestique. Reste que dans un contexte où les femmes doivent assumer de lourdes responsabilités, il y a peu de chances de voir s'inverser la tendance au recul de l'âge de formation d'une famille et à la baisse des taux de fécondité.

## ■ Conclusion

L'objet de l'article était d'analyser dans quelle mesure les femmes parviennent à asseoir leur position sur le marché du travail, selon les structures familiales, les environnements professionnels et les caractéristiques des couples. L'analyse a porté sur les femmes de 18 à 40 ans. Les transformations sociodémographiques que connaît l'Europe du Sud concernent au premier chef les femmes jeunes, tandis que la situation des femmes de plus de 50 ans n'a pas réellement changé en termes de participation au marché du travail. Le problème de la conciliation entre travail et famille ne se pose pas dans les mêmes termes pour ces deux générations. Actuellement, les femmes jeunes fondent une famille (installation en couple et naissance des enfants) plus tardivement, ce qui correspond peut-être à une stratégie pour donner priorité à leur carrière, avant d'avoir à assumer des responsabilités familiales. Au contraire, le taux d'activité des femmes plus âgées est relativement faible par rapport à celui de la jeune génération, mais elles sont parfois contraintes d'assumer différents types d'obligations, notamment de prendre en charge à la fois leurs enfants et leurs parents âgés. Par conséquent, les politiques sociales destinées à favoriser la conciliation de la vie familiale et professionnelle devraient prendre en compte toutes les étapes de la vie des femmes pour déterminer l'aide dont elles ont besoin.

Cette étude a également mis en lumière les spécificités des pays d'Europe du Sud par rapport à l'Union européenne dans son ensemble. Ces spécificités ont été étudiées à deux niveaux. Nous avons d'abord examiné les grandes tendances de l'évolution du comportement démographique des femmes et de leur participation au marché du travail. Ces dernières décennies, au niveau macro, cette évolution semble s'être faite dans des directions opposées : la participation des femmes au marché du travail a progressé, tandis que les taux de fécondité ont chuté. Puis, nous avons examiné dans quelle mesure le contexte institutionnel sud-européen aide les femmes à mener de front activité rémunérée et responsabilités familiales. Nous avons constaté que ce contexte n'était guère favorable à la conciliation du travail et de la famille. Les pays d'Europe du Sud se démarquent des autres États membres de l'Europe des Quinze sur trois plans : la part que représentent les dépenses d'aide à la famille dans les dépenses sociales totales est plus faible qu'ailleurs ; les services proposés pour la prise en charge des enfants de moins de trois ans et des personnes âgées sont également moins nombreux et, *last but not least*, l'égalité hommes-femmes au sein de la famille est loin d'être acquise. Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant d'observer un renforcement du clivage entre les femmes qui se consacrent au *care* parce qu'elles n'ont pas d'autre possibilité pour élever leurs enfants, et celles qui mènent de front carrière et famille.

Le soutien institutionnel étant limité, seules les femmes qui ont le plus d'atouts – en termes de niveau d'éducation et de formation – parviennent à

concilier travail et famille en externalisant le *care* et le travail domestique, tandis que les autres stagnent sur le plan professionnel ou optent pour un modèle familial dans lequel l'homme est le seul à travailler. La forte dépendance vis-à-vis de l'aide informelle apportée par la famille fragilise la position des femmes qui travaillent, du fait qu'elles peuvent difficilement savoir à partir de quand elles ne pourront plus bénéficier de ce soutien informel. Le modèle reposant sur le recours à la solidarité familiale, typique de l'Europe du Sud, est une solution en l'absence d'autres moyens d'aide, mais dans un contexte sociodémographique marqué par la baisse de la fécondité, la diminution de la taille des familles et l'intégration de plus en plus forte des femmes au marché du travail, ce modèle est en passe de disparaître. En outre, l'aide informelle de la famille n'est pas de nature à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'équité sociale. Il s'agit d'une ressource limitée, puisqu'elle n'est pas toujours disponible et ne répond pas toujours au mieux aux besoins des enfants, notamment sur le plan éducatif.

## Bibliographie

- ALIPRANTI L., NIKOLAOU A., (2005), « Participation of women in the labour market and reconciliation policy in Greece », Communication présentée au colloque *Wellchi Network Conference*.
- ANDRÉ I., (1996), « At the centre of the periphery ? Women in the Portuguese labour market », in M. Garcia-Ramon & J. Monk (ed.), *Women of the European Union : the politics of work and daily life*, London : Routledge.
- ANDRÉ I., AREOSA P., (2000), « Development and gender inequality in the Portuguese labour market », in González M. J., Jurado T. et Naldini M. (ed.), *Gender Inequalities in Southern Europe : Women, Work and Welfare in the 1990s*, London : Frank Cass Publishers.
- BECKER G., (1993), (édition enrichie, édition originale publiée en 1981), *A Treatise on the Family*, Cambridge/London : Harvard University Press.
- BLOSSFELD H.P., DROBNIC S. (ed.), (2001), *Careers of Couples in Contemporary Societies. From Male Breadwinner to Dual Earner Families*, Oxford : Oxford University Press.
- BLOSSFELD H.P., DROBNIC S., (2001), « Theoretical Perspectives on Couples Careers », in Blossfeld H.P. et Drobnic S. (ed.), *op. cit.*
- CONCETTA M., (2000), « Quality and demand of childcare and female labour supply in Italy », *Labour*, 14 (1) : 97-118.
- CORIJN M., KLIJZING E. (ed.), (2001), *Transitions to Adulthood in Europe*, The Netherlands : Kluwer Academic Publishers.
- CROMPTON R. (ed.), (1999), *Restructuring Gender Relations and Employment : The Decline of the Male Breadwinner*, Oxford University Press, Oxford.
- EUROSTAT, (2002), *La vie des femmes et des hommes : un portrait statistique*, Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.
- EUROSTAT, (2003), « La protection sociale : les prestations familiales en espèces en Europe », *Statistiques en bref : population et conditions sociales, thème 3*, 19/2003, Luxembourg.
- EUROSTAT, (2005), *Statistiques en bref : population et conditions sociales, 4*, Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.
- EUROSTAT, (2005b), *Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale : des écarts entre les femmes et les hommes*, Nouvelle édition 49/2005, 12 avril 2005.
- FERRERA M., (1995), « Los estados del bienestar del sur en la Europa social », in Sarasa S. et L. Moreno (ed.), *El estado del bienestar en la Europa del sur*, Madrid : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, p. 85-112.
- FERRERA M., (1996), « The Southern Model of Welfare in Social Europe », *Journal of European Social Policy*, 6 (1) : 17-37.
- FLAQUER LL., (1995), « Las funciones sociales de la familia », *Documentación Social : Revista de estudios sociales y de sociología*, 98 : 39-48.
- KOHLER H.-P., BILLARI F. C., ORTEGA J. A., (2002), « The emergence of lowest-low fertility in Europe during the 1990s », *Population and Development Review*, 28 (4) : 641-680.
- LEWIS J., (2001), « The Decline of the Male Breadwinner Model : Implications for Work and Care », *Social Politics*, (8) : 2.

MEIL G., (1994), « Familia y política familiar », in *Jornades sobre familia i canvi social. Any Internacional de la Família 1994*, Barcelona, p. 81-96.

OCDE, (2001), « Chapitre 4 : équilibre entre travail et vie familiale : aider les parents à obtenir un emploi rémunéré ? », in *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris : Publications de l'OCDE.

OCDE, (2004), *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille : Nouvelle-Zélande, Portugal et Suisse*, (volume 3), Paris : Publications de l'OCDE.

PERRONS D., (1995), « Economic Strategies, Welfare Regimes and Gender Inequality in Employment in the European Union », *European Urban and Regional Studies*, vol. 2, n° 1.

PFAU-EFFINGER B., (1999), « The Modernisation of Family and Motherhood in Western Europe », in Crompton, Rosemary (ed), *Restructuring Gender Relations and Employment : The Decline of the Male Breadwinner*, Oxford University Press, Oxford.

PFAU-EFFINGER B., (2004), *Development of Culture, Welfare States and Women's Employment in Europe*, Aldershot : Ashgate.

POLLACK R. A., (1985), « A Transaction Cost Approach to Families and Households », *Journal of Economic Literature*, 23 : 581-608.

PORTUGAL S., (1999), « Family and Social Policy in Portugal », *International Journal of Law, Policy and the Family*, 13 : 235-246.

SARACENO C., (1994), « The Ambivalent Familism of the Italian Welfare State », *Social Politics*, 1 : 60-82.

WALL K., (2004), « Families in Portugal : Policies, challenges and opportunities », General Monitoring Report : 2004, *European Observatory on Family Matters* (Observatoire européen pour les affaires familiales).